

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le 26 JAN. 1987

N° 0368 /15.08.01

Monsieur le Directeur du BUNEP
K I G A L I

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de la préparation de la Sélection Nationale Féminine de Basketball aux 3èmes Jeux d'Afrique Centrale prévus à Brazzaville en avril 1987, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir autoriser Monsieur NGENDABANGA André pour assurer l'encadrement de cette équipe durant la période d'entraînement à Kavumu du 02 au 27 février 1987.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin
Et/Col/BEM.-



REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le 26 JAN. 1987

N° 0368 /15.08.01

Monsieur le Directeur du BUNEP
K I G A L I

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de la préparation de la Sélection Nationale Féminine de Basketball aux 3èmes Jeux d'Afrique Centrale prévus à Brazzaville en avril 1987, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir autoriser Monsieur NGENDABANGA André pour assurer l'encadrement de cette équipe durant la période d'entraînement à Kavumu du 02 au 27 février 1987.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEY.-



REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le 26 JAN. 1987

N° 0368 /15.08.01

Monsieur le Directeur du BUNEP
K I G A L I

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de la préparation de la Sélection Nationale Féminine de Basketball aux 3èmes Jeux d'Afrique Centrale prévus à Brazzaville en avril 1987, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir autoriser Monsieur NGENDABANGA André pour assurer l'encadrement de cette équipe durant la période d'entraînement à Kavumu du 02 au 27 février 1987.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM.-



REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le 26 JAN 1987

N° 0368 /15.08.01

Monsieur le Directeur du BUNEP
KIGALI

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de la préparation de la Sélection Nationale Féminine de Basketball aux 3èmes Jeux d'Afrique Centrale prévus à Brazzaville en avril 1987, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir autoriser Monsieur NGENDABANGA André pour assurer l'encadrement de cette équipe durant la période d'entraînement à Kavumu du 03 au 27 février 1987.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILIYIMANA Augustin

Lt Col BEM.-

